

7.2.F - ITALIEN

Il y avait 36 candidats italianisants à l'écrit du concours 2006. Comme chaque année, l'éventail des notes – de 02 à 20 pour la présente session – témoigne d'un niveau fort inégal des copies. Par ailleurs, 17 copies obtiennent une note inférieure à la moyenne, soit près de la moitié des candidats. Pour la plupart d'entre eux, c'est l'épreuve de thème qui demeure l'exercice le plus redoutable et le plus pénalisant.

I) THEME

Le texte proposé cette année, pour la traduction italienne, était extrait du roman de Georges Bernanos, *Sous le soleil de Satan*. Il s'agissait d'un dialogue entre deux personnages bien différenciés, un homme et une femme. Pour lever toute ambiguïté dans la traduction en italien, il convenait dès lors de bien marquer les pronoms personnels sujets (*Lui, Lei*) lorsque cela était nécessaire, et surtout de ne pas confondre les pronoms compléments (*gli, le*, par exemple dans *gli dava del tu* à la ligne 9). Quelques candidats, peu attentifs, laissent apparaître des confusions porteuses de contresens. Ainsi, à la ligne 10, dans certaines copies, on ne sait plus qui « s'écrie joyeusement » et qui « a de l'audace ». Ou encore, ligne 11, qui prend le verre et qui le tend. Sans doute la précipitation, l'agitation du moment contribuent-elles à expliquer ce manque de soin de la part des candidats. C'est pourquoi il convient de toujours prendre le temps de bien lire le texte à traduire, afin d'éviter des erreurs toujours lourdes de conséquences.

Par ailleurs, comme chaque année, on constate et déplore une ignorance des temps du passé. Le texte proposait notamment des formes élémentaires du passé simple (régulières ou irrégulières), qui concernaient des verbes courants (*il se leva, il reconnut, fit-elle, conclut-elle*). Trop souvent ces formes, parce qu'ignorées, sont traduites par des présents – ce qui dénature considérablement le texte ; ou alors, on les trouve adaptées en des formes fantaisistes. Il faut rappeler aux futurs candidats qu'ils doivent scrupuleusement revoir les verbes, temps et modes, car toute lacune en ce domaine est toujours lourdement sanctionnée.

Pour ce qui est du lexique, enfin, si l'on peut accepter que certains mots comme *une ornière* ne soient pas connus, on tolère plus difficilement en revanche la méconnaissance de termes usuels comme *regard, sérieux, verre*, ou encore *tutoyer*. Une pratique régulière de l'italien, en cours d'année (quelques lectures de textes d'auteurs, de journaux...), permet aisément de revoir ce vocabulaire.

II) CONTRACTION

Le texte qui était proposé pour cette épreuve, offrait l'avantage d'un développement clair, dans l'ordonnement de la pensée de l'auteur et des arguments présentés. Cela ne pouvait qu'aider les candidats dans leur démarche. On a apprécié de trouver dans la plupart des copies une courte introduction et une phrase de conclusion ; cela servait la clarté du discours et, surtout, respectait le texte. Quelques copies, en revanche, ont été maladroites sur ce point ; on a dû leur reprocher de commencer et de s'achever de façon abrupte.

De la même manière, certains candidats – heureusement peu nombreux – ont cru bon d'isoler des phrases du texte et de les juxtaposer, après les avoir traduites mot à mot. Le résultat d'une telle démarche ne pouvait qu'être peu convaincant. Du reste, ce n'est pas l'esprit de l'épreuve. Il convient, au contraire, de rendre compte avec concision de toutes les idées du texte et de soigner les transitions, qui servent et soulignent la cohérence du développement.

Enfin, dans quelques copies, on a dû regretter que certains mots procédant d'un vocabulaire élémentaire, ne soient pas connus (*consommation, choix...*). Ces lacunes sont toujours très dommageables, car elles privent du même coup les candidats de toute aisance et vident l'exercice de tout son sens. On ne pourrait que répéter ici les conseils déjà donnés pour l'épreuve de thème, à propos du lexique.